

De sa fondation à l'année 1474, l'Abbaye de LONLAY L'ABBAYE fut donc administrée par les Abbés réguliers résidant sur place.

Le Père Abbé était élu à vie par les moines et il n'existait aucune autre hiérarchie.

De même, les jeunes moines, après une année de mise à l'épreuve, faisaient voeu d'obéissance à la règle et de résidence à vie dans le même monastère.

Cette stabilité pouvait être contraignante mais avait sans doute le mérite de stabiliser le monastère et de responsabiliser le Père Abbé en tant que gestionnaire de la vie matérielle et spirituelle de ses administrés.

Très logiquement la règle de St Benoît, basée sur un grand équilibre humain et sur l'autorité paternelle de l'Abbé, condamnait l'oisiveté. C'est pourquoi en fonction des saisons et des heures du jour, les moines devaient partager leur temps entre le travail manuel et la prière.

En ce qui concerne l'Abbaye de LONLAY, il est difficile de connaître l'influence des différents Abbés réguliers qui se sont succédés jusqu'à la fin du XVème siècle.

Néanmoins, leur présence dans le monastère et leur culture spirituelle telle que voulue par St Benoît autorisent à penser que cette période fut la plus florissante.

Il est également difficile d'avoir une idée sur le nombre de moines que pouvait abriter le monastère à cette époque.

Par contre, comme dans tout monastère bénédictin, les moines devaient subvenir à leurs besoins et donc travailler la terre.

Ils devaient aussi reconforter, protéger, éduquer et faire évoluer la population, recevoir les voyageurs et les pauvres.

Mais aussi comme dans tout monastère bénédictin, les moines devaient avoir leur bibliothèque.

Père du monachisme chrétien en Europe. St Benoît est le « parrain » des bibliothèques.

Un moine de Normandie écrivait « un monastère sans bibliothèque, c'est comme un château fort sans armurerie. En elle, nous trouvons l'armure de justice le heaume du salut, le bouclier de la Foi et l'épée de l'esprit qui est parole de Dieu ».

La bibliothèque était ouverte aux moines, la lecture étant une obligation notamment pendant le Carême - mais aussi aux autres monasteres et aux élites cultivées.

La gestion en était très rigoureuse et des maledictions particulieres étaient prononcées contre ceux qui dérobaient ou détérioraient des livres.

Les bénédictins ne se contentaient pas de rassembler des livres mais ils devaient les

créer, la copie était une tâche sacrée au même titre que la lecture. L'Abbaye de LONLAY avait donc vraisemblablement sa propre maison d'édition. Tout moine était muni d'un écritoire, d'un encrier et de parchemin.

Le travail effectué dans les écritoires jouissait de la même considération que celui des champs « Celui qui ne retourne pas la terre avec la charrue devrait écrire de ses doigts sur un parchemin. »

Dans les salles ou cellules mal chauffées, les doigts étaient souvent engourdis et bien des moines ont sacrifié leur vue pour produire à la plume d'oie et à la corne de boeuf les manuscrits enluminés que nous pouvons admirer aujourd'hui à la bibliothèque d'Avranches par exemple. Chaque année, elle expose une trentaine de manuscrits du Mont St Michel.

Tâche sacrée, la copie était aussi une pénitence. Une pieuse chronique raconte que l'Abbé de St Evroult encourageait ses moines en leur racontant l'histoire d'un frere pêcheur que son zèle de copiste avait sauvé. A sa mort, le diable était sur le point de l'emmenner. Or Dieu vit le superbe manuscrit de textes sacrés qu'il avait transcrits. Il fut décidé que chaque lettre écrite dans le livre lui vaudrait le pardon d'un péché. L'ouvrage était fort volumineux, les anges firent le compte des lettres et des fautes : l'âme du frere fut sauvée avec un crédit d'une lettre.

En ce qui concerne le monastère de LONLAY L'ABBAYE, sa bibliothèque et ses copistes, nous ne pouvons que supposer une activité tout à fait conforme à la règle bénédictine.

Malheureusement les malheurs et avatars du temps et de l'histoire ont supprimé toute trace de ces travaux.

C'est dommage car LONLAY L'ABBAYE a sans doute eu ses artistes et ses copieurs pénitents dont peut-être certains en équilibre de compte de lettres et de péchés comme dans la chronique de l'Abbé de St Evroult.

C'est un aspect de la vie monastique - avant l'invention de l'imprimerie par Gutenberg vers 1440 - qu'il est plaisant d'évoquer .

Claude TOUTAIN

*
* *

A suivre...